

CANADA – Connaissances scientifiques insuffisantes

Par Inf'OGM

Publié le 31/01/2002

Le CST (Conseil de la science et de la technologie), dans un avis adressé le 16 janvier 2002 à quatre ministères québécois - Environnement ; Recherche, Science et Technologie ; Agriculture, Pêcheries et Alimentation - a demandé de mettre en place des recherches sur les conséquences des OGM. Le CST estime en effet que les connaissances disponibles et scientifiquement prouvées sont très fragmentaires et non concluantes, notamment en terme d'innocuité, de toxicité chronique ou encore de l'allergénicité potentielle de protéines nouvelles. Il recommande également d'organiser un débat public permettant d'orienter les décisions politiques. Au préalable, le gouvernement devra "informer abondamment et correctement le public", prévient la présidente du CST. Alain Bergeron, coordinateur du dossier OGM au CST recommande plus d'essais en champs. Il ajoute qu'il est nécessaire de réaliser corrélativement des études socio-économiques.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/canada-connaissances-scientifiques-insuffisantes/